DÉPART de Navires.

Du 21 au 25, outre les cinq Navires qui étoient rentrés de relâche dans ce Port par les vents contraires, il eſt ſorti de ce Port 12 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, le *Saint Martin*, Capitaine *Germain*, allant au Cap; la *Gracieuſe*, Capitaine *Teſſier*; l'*Eſpérance*, Capitaine *Jaſtram*, allant tous deux à la Martinique; la *Sirene*, Capitaine *Boutard*, allant a Lisbonne avec diverſes marchandiſes priſes au Havre & à Rouen; la *Dorade*, Capitaine *Nilly*; le *Conſtant*, Capitaine *Hucher*, allant tous deux à Breſt, l'un chargé de Cordages & l'autre de poudre à canon pris à Dunkerque; la *Tourterelle*, Capitaine *Achevis*; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pleſſix*; les *Deux Freres*, Caiptaine *Stock*, allant tous trois à Nantes; l'*Angélique*, Capitaine *Lemonnoyer*; la *Douce Marie*, Capitaine *Lecomte*, allant tous deux à Marſeille; le *Marc*, Capitaine *Hugon*, allant à Grandville ſur leſt ainſi que les cinq précédens; la *Fantaiſie*, Capitaine *Aram*, allant à Rouen avec mercerie & épicerie chargées à Campwer.

DE L'ORIENT, *le 25 Mars 1769.*

Les Vaiſſeaux de la Compagnie des Indes le *Gange* & le *Dauphin*, ont tous deux mis à la voile, le premier pour aller à Bengale, & le ſecond deſtiné pour Pondicheri devant toucher à l'Iſle de France.

DE LA ROCHELLE.

ARRIVÉE de Navires.

Le 15 & 16 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port les Navires la *Catherine* (*), Capitaine *Picard*, venant de Cayenne; & l'*Intelligence*, Capitaine *Henri*, venant des Cayes Saint Louis chargés tous deux de 3 boucauts 8 bariques 14 quarts 6 ancres d'indigo, 265 bariques 3 quarts de ſucre brut, 3 boucauts 4 bariques 40 quarts 4 ancres une demi-ancre de café, 189 balles de coton, 33 bariques de rocou, 1 barique 2 quarts 1 ancre de cacao, 15 planches 37 madriers d'Acajou.

(*) *Ce Navire a débarqué une partie de ſa cargaiſon à Nantes.*

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville pour les Pays Etrangers pendant le mois de Février les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, 7286 liv. d'indigo, 1300 liv. de ſucre brut, 13852 liv. de ſucre terré, 33228 liv. de ſucre en pains, 24565 liv. de café, 8920 liv. de rocou, 76720 livres de ſyrop, 5556 liv. de coton & 58726 veltes d'eau-de-vie.

DE MARSEILLE.

ARRIVE'E de Navires.

Du 12 au 19 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 27 Bâtimens Fran. & 11 Etrangers, venant de Bedfort, de S. Nazaires, de Vannes, de Nantes, de la Rochelle, de Cadix, de Barcelonne, d'Almerie, de Carthagene, de Tortoſe, de Lalicate, de Bandol, de Luan, de Livourne, de Terre Neuve en Sardaigne, de San Remo, de Savone, de Nice, de Port Maurice, de Cette, de Cannes, d'Arles, d'Agde, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, &c. mais parmi ces Navires 1 venoit de Livourne, 1 d'Araiſſe, 2 de Martigues, chargés de bled, & 1 d'Agde avec farine & légumes.

DÉPART de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 37 Bâtimens François & 16 Etrangers; des premiers, le Brigantin *la Marie*, Capitaine *Jean-Jacques Augé* de Marſeille, alloit à la Martinique; les autres alloient à la Ciotat, à Martigues, à Menton, à Toulon, à Arles, à Frejus, à Cannes, à Cette, à Saint Tropès, à Caſſis, à Nice, à Génes, à Bandol, à Luan, en Corſe, à Cagliari, à Livourne, à Palerme, à Veniſe, en Syrie, à Smyrne, à Alexandrette, en Barbarie, à Berre, à Alger, à la Rochelle, à Nantes & à Honfleurs, chargés de diverſes marchandiſes comme huile, ſavon, coton, épicerie, mercerie, droguerie, &c.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 15 Avril.

AGRICULTURE.

SUITE DES OBSERVATIONS

Sur les Engrais.

PAR M. WALLERIUS.

Du Fumier.

LE fumier eſt une matiere végétale, hachée, menuiſée, mêlée avec la ſalive, les ſucs de l'eſtomach & des inteſtins, & la matiere bilieuſe du corps des animaux. Le fumier eſt donc un mêlange propre à la putréfaction, rempli d'une matiere graſſe, qui a un très-grand rapport à celle des végétaux. Ce mêlange communique auſſi un engrais qui dure long-temps. Il s'acquiert ſans la moindre peine & à bon marché. Il n'eſt donc pas douteux qu'il ne doive être mis au nombre des meilleurs engrais.

M. Wallerius obſerve que c'eſt par erreur qu'on attribue à un certain principe ſalin l'engrais que le fumier procure aux terres, & il critique à ce ſujet le ſentiment de M. Dahlman Eskilss, qui vouloit établir ce principe.

Si l'on examine avec attention, dit M. Wallerius, les mêmes expériences que M. Dahlman a faites avec des leſſives de différentes eſpeces de fumier, avec des eſprits acides de ſel alkali, & d'autres matieres d'une nature oppoſée, loin de trouver dans ces leſſives du ſel alkali, du ſoufre & du nitre en quantité, comme il le penſoit, il n'y a découvert que très-peu de ſel alkali volatil, dépendant de la putréfaction plus ou moins prolongée, & un principe huileux, uni à l'eau par le moyen de ce ſel. Par conſéquent, toute la différence du fumier dépend uniquement de la quantité de ſes parties graſſes & de ſon aptitude à ſe diſſoudre dans l'eau.

On peut connoître la quantité du principe huileux par la diſtillation, & elle varie à raiſon de la qualité de la nourriture des animaux. Plus le fumier eſt gras, & plus il eſt chaud. De-là vient que la fiente des oiſeaux, qui ne ſe nourriſſent preſque que de graines, eſt plus chaude que le fumier de cheval, & celui-ci plus chaud que celui de vache, & ainſi des autres.

M. Wallerius attaque enſuite les principes de M. Duhamel ſur l'uſage du fumier.

» M. Duhamel, dans ſon *Traité de la Culture* » *des Terres*, ayant adopté les faux princi- » pes d'un Auteur Anglois nommé Jethro » Tull, ſur l'utilité du fumier, n'a pu qu'en » tirer de fauſſes conſéquences. Et puiſque » ſa théorie ſe trouve renouvellée dans d'au- » tres écrits, & ſur-tout dans le Livre qui » a pour titre : *Agriculture & Economie uni-* » *verſelle*, page 238, je vais l'examiner en » abrégé.

» 1°. Il dit, *que le fumier n'opere dans les* » *terres qu'en diviſant, tant par ſa putréfac-* » *tion que par ſon mouvement intérieur, les* » *molécules de la terre, & que par ce moyen,* » *les pores intérieurs de la terre ſe multiplient* » *à proportion de l'augmentation de ſa ſurface.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

» *Et plus les pores de la terre ſont en grand* » *nombre, plus auſſi elle eſt propre*, ſelon lui, » *à communiquer ſa nourriture aux végétaux.* » *Et comme la diviſion des molécules de la* » *terre peut encore mieux s'exécuter méchani-* » *quement, par le moyen de la charrue, que* » *par le fumier, il croit pouvoir en conclure* » *que la méthode ordinaire d'engraiſſer les ter-* » *res avec le fumier, eſt inutile.*

» Il eſt aiſé de démontrer que ce raiſon- » nement ſe fonde ſur trois fauſſes hypothè- » ſes. M. Duhamel ſuppoſe que les végétaux » ne tirent leur nourriture que de la terre ou » d'une matiere terreſtre, & il admet cette » hypothèſe comme un axiome. J'ai fait » voir ailleurs qu'elle eſt contraire au mé- » chaniſme entier des végétaux & à l'expé- » rience. Il prétend que le fumier ne contri- » bue pas, par le moyen de ſes principes, » à la végétation, mais en produiſant par » ſa putréfaction & ſon mouvement inté- » rieur, la diviſion des particules de la terre. » Tout le monde ſçait que cette ſuppoſition » eſt contraire à l'expérience, pour ne pas » dire qu'on peut même fertiliſer les terres » avec du fumier qui eſt déja putréfié, & » que d'ailleurs le mouvement de la putré- » faction étant purement intérieur, ne ſe » communique point aux corps extérieurs. » l'Auteur anonyme du livre intitulé : *Agri-* » *culture & Economie univerſelle*, prétend » que le fumier doit être conſideré comme » un ferment qui communique ſon mouve- » ment à la terre ; mais il a peut-être ignoré » que les matieres en fermentation ne peu- » vent communiquer leur mouvement inté- » rieur qu'à d'autres matieres compoſées de » particules de même nature ou homogénes. » Or, ni le mêlange, ni l'arrangement des » particules de la terre minérale, ne le ren- » dent propre à recevoir ce mouvement. Il » établit comme une vérité, *que la diviſion* » *des molécules de la terre eſt un équivalent à* » *l'engrais ;* mais les Laboureurs & les Jardi- » niers ſont convaincus de la fauſſeté de cette » hypothèſe. J'ai d'ailleurs démontré qu'une » terre trop diviſée & légere n'eſt point » propre à la fertilité, à cauſe de la trop » grande évaporation à laquelle elle eſt ſu- » jette.

» 2°. M. Duhamel prétend *que le fumier* » *fait contracter un goût désagréable aux plan-* » *tes* (a). Il paroît donc avoir ignoré que les » nourritures des végétaux ſe convertiſſent » pendant leur accroiſſement en une ma- » tiere analogue, & que les ſels putrides » pénétrent difficilement les pores des vé- » gétaux. Cette derniere vérité eſt confir- » mée par les expériences de Columelle.

» Il a verſé de l'urine putréfiée au pied » d'un cep de vigne, & il a obſervé que ni » les raiſins ni le vin n'avoient contracté au- » cun mauvais goût.

» D'autres expériences prouvent encore » la même choſe. Je dois remarquer qu'il » s'enſuivroit de la ſeconde hypothèſe de » l'Auteur que les ſucs du fumier entrent » dans les végétaux, puiſqu'ils en contrac- » tent le goût, & que par-là même ſon » uſage ne ſe borneroit pas ſimplement à di- » viſer les molécules de la terre, ſuivant la » premiere ſuppoſition de l'Auteur.

» 3°. Il prétend que *le fumier a des quali-* » *tés venimeuſes & dangéreuſes pour la ſanté,* » *parce qu'il loge pour l'ordinaire des animaux* » *venimeux.* Pour détruire ce préjugé, je » réponds qu'il eſt prouvé par l'expérience » que les végétaux venimeux, plantés dans » le fumier, y perdent beaucoup de leur » mauvaiſe qualité, ou que du moins ils n'y » deviennent jamais plus venimeux. Il eſt » faux d'ailleurs que le fumier ſoit d'une na- » ture venimeuſe, & qu'il s'y trouve tou- » jours des animaux venimeux.

» 4°. Il avance que le fumier n'eſt propre » qu'à faire croître l'herbe ou l'ivraie dans » les terres. Je réponds qu'elles y croiſſent » plutôt, à raiſon de la mauvaiſe culture » des terres, qu'à raiſon du fumier qu'on y » met. Je conviens que le fumier de cheval » peut ſouvent produire cet effet, parce » qu'il eſt aſſez ordinaire que les chevaux » rendent les ſemences ou graines ſans les » avoir mâchées ; mais le Laboureur n'igno- » re pas qu'on peut rémédier à cet inconvé- » nient par la ſeule culture. Le fumier de va- » che, & d'autres animaux qui ruminent, » forment un très-bon fumier, dans lequel » il ne ſe trouve point de ces graines ou ſe- » mences.

(a) *Les excrémens humains donnent effectivement ce goût ; mais il ne s'agit ici que du fumier d'écurie ou d'étable.*

» 5°. Il ſoutient enfin que *le fumier attire les* » *vers ou inſectes dans les ſemences ou les plan-* » *tes.* Je conviens en quelque ſorte de cet » effet ; mais comme cette multitude de » vers, qui ſe trouvent dans les terres, » dépend en grande partie de la mauvaiſe » culture, je penſe, avec d'habiles Culiva- » teurs, qu'on peut rémédier à ce mal par » une bonne culture, ou par d'autres » moyens. »

LETTRE

De M. Sarcey de Sutieres aux Auteurs.

Je ſuis d'accord, Meſſieurs, avec M. Wallerius ſur l'article des engrais, inſeré dans votre Gazette N°. 28. Il n'eſt pas poſſible de mieux diſtinguer la bonté de certains fumiers de ceux qui le ſont moins ; il n'eſt pas douteux que de tous les fumiers, les meilleurs ſont ceux qui proviennent des différens beſtiaux d'une ferme, & qui ſont impregnés de leur urine. Les charognes, les excrémens humains & les différentes ordures des rues ſont des engrais mal ſains pour les terres, & encore plus pour les productions qu'ils occaſionnent. Il eſt auſſi très-certain que les fumiers des beſtiaux bien & ſainement nourris ſurpaſſent de beaucoup ceux des animaux mal nourris. On diſtingue très-facilement, par les crottins des chevaux & des vaches, quand ils ſe portent bien & qu'ils ſont bien nourris. Leurs crottins ſont fermes, bien liés & vermeils, & ceux des animaux malades & mal nourris ſont liquides & livides, de couleur à peu près brune, n'ont point autant de ſels, de ſucs & de graiſſe que les premiers.

Mais je ne ſuis point d'accord avec M. Wallerius ſur ce qu'il dit du parc. Il me permettra de lui obſerver qu'il ne faut jamais couvrir d'une couche de paille les terres que l'on fait parquer, cette paille ne pouvant être conſommée lorſqu'on fait les bleds, quoiqu'on ait enterré le tout avec la charrue.

Lorſqu'on a ſemé & qu'il faut herſer, les dents de la herſe entrant néceſſairement dans la terre, pour y diſtribuer & enfouir le grain, ramenent ces mêmes pailles qui s'y attachent, & ramaſſent toute la ſemence par tas, ce qui empêche que cette même ſemence ne ſe trouve bien & régulierement diſtribuée dans tout le ſol. Comme on ne parque ordinairement les terres qu'après les Fêtes de la Pentecôte, elles ont déja reçu un ou deux labours : ainſi ces terres étant déja meubles, la fiente, l'urine & les matieres tranſpirables ſe trouvent aſſez bien imprégnées dans les terres, pour en empêcher l'évaporation : au reſte, on peut tous les jours enfouir ces matieres avec la charrue. Ce que je dis ici eſt aſſez démontré, puiſqu'en appliquant le parc ſur les terres meubles, légeres & veules, après qu'on les a ſemées, comme il eſt très-néceſſaire de le faire, il eſt certain qu'on ne peut plus & qu'on ne doit pas enfouir le parc ; cependant cette méthode eſt très-bonne pour ſe procurer une bonne & abondante récolte dans ces natures & qualités de terres (*a*).

OBSERVATIONS

Sur les Plantes qui conviennent aux Abeilles, & ſur celles qui leur ſont nuiſibles, par M. Buc'hoz (b).

Le but de l'Auteur n'eſt point de donner une éducation des abeilles, mais ſeulement d'indiquer les plantes qui leur conviennent, ſoit pour leur ſanté, ſoit pour la cire & le miel. Un champ enſemencé de navette fait un grand plaiſir aux abeilles au commencement du printemps, parce qu'alors la terre n'offre qu'une petite quantité de fleurs. Les pavots ſimples ſont auſſi pour elles des plantes délicieuſes. Selon Virgile, le thym eſt une des plantes qui fournit une plus abondante récolte aux abeilles. Les ſaules & les groſeliers leur plaiſent auſſi beaucoup ; elles ſont très-friandes des fleurs du merſcault, autrement du ſauſſelange, eſpece de ſaule. Ces précieux inſectes réuſſiſſent très-bien dans les bois peuplés de ces arbres. Le genêt & la bruyere leur fourniſſent d'excellent miel. On a toujours obſervé que le voiſinage des jardins potagers étoit en général

(a) *Nous donnerons dans la Gazette prochaine la maniere d'appliquer le parc, par M. de Sutieres.*

(b) *C'eſt le ſujet de ſa trente-troiſième Lettre ſur les végétaux.*

très-avantageux pour les abeilles. La roſe ſimple leur fournit beaucoup de cire. Le ſaffran, le jonc marin, la ronce des hayes, le cériſier, la jonquille, la tubereuſe, le ſarraſin, les feves de marais, la méliſſe, le ſerpolet, la marjolaine, la bourache, le Marum, la conyſe, le melilot, le romarin, la ſauge, l'origan, le ſainfoin, la luzerne, le chevrefeuille, l'aube-épine, la veſce, ſont des plantes qu'on ne peut trop multiplier pour les abeilles. La fleur de tourneſol leur eſt auſſi très-profitable.

Elles ſont très-avides des fleurs de tilleul, mais cette fleur leur cauſe une diſſenterie qui leur devient mortelle, ſi elles ne ſe trouvent point alors dans un endroit humecté d'urine; ce qui eſt pour elles un antidote. Les fleurs de l'orme & du narciſſe leur ſont encore nuiſibles, quoiqu'elles les recherchent avec avidité. Le ſurreau, l'arroche puant, le carnouiller ſanguin, le laureole des bois, & ſur-tout l'apocin, ſont pour les abeilles des plantes plus funeſtes que les précédentes. Lorſqu'elles ſe trouvent empoiſonnées par le ſuc de ces plantes, il faut leur donner promptement de la terre du Japon mêlée avec un peu de miel. On a éprouvé que ce reméde les guériſſoit. Les fleurs de tithymale & d'ellebore ſont auſſi pernicieuſes pour les mouches à miel. Telles ſont en général les plantes qui conviennent aux abeilles ou qui peuvent leur être contraires. Nous renvoyons à la Lette même pour de plus grands détails.

M. Buc'hoz obſerve qu'il y a des miels qui peuvent être nuiſibles à l'homme, ſi les abeilles les ont ramaſſés ſur des plantes dont le ſuc eſt reconnu pour dangereux. Dioſcoride, Pline, Xenophon, Diodore de Sicile, & le P. Lambert, Miſſionnaire Théatin, parlent des effets pernicieux de certains miels de la Grece. M. de Tournefort, qui a parcouru ces lieux, penſe que la malignité de ces miels provient de ce que les abeilles tiroient le ſuc des lauriers roſes, & d'un arbre connu aujourd'hui par les Botaniſtes ſous le nom de *chamærodendros*. Il eſt donc eſſentiel de tâcher d'écarter des ruches les plantes malſaines, & de leur fournir des plantes aromatiques, qui donnent une excellente qualité au miel. Par cette raiſon, le miel de Narbonne & ceux d'une grande partie de la Champagne ſont les plus eſtimés.

Pour procurer d'excellentes nourritures aux abeilles, les Egyptiens avoient coutume de charger leurs ruches ſur des bateaux, & ils les conduiſoient ainſi le long des rives du Nil. Il y a auſſi une ſaiſon pendant laquelle les Riverains du Pô voiturent leurs ruches ſur ce fleuve juſqu'aux pieds des montagnes du Piedmont. On dit que ces voyages par eau ſont auſſi en uſage à la Chine.

Au défaut de navigation, on peut faire voyager les abeilles par terre. Selon Columelle, les Grecs de l'Achaïe tranſportoient les leurs en Afrique, où la ſaiſon des fleurs étoit tardive. On aſſure que certains Habitans du Pays de Juliers font ainſi voyager leurs ruches, afin qu'elles jouiſſent des herbes odoriférantes des montagnes.

OBSERVATIONS

Sur les Ecoles de Campagne, par M. Miger, ancien Notaire royal, Lieutenant Juge Civil Criminel & de Police du Bailliage de Milly en Gâtinois.

L'établiſſement des Ecoles a été de tout temps reconnu pour un des objets le plus intéreſſant au bien de l'Etat & de la Société.

Les principales Villes ont été les premieres favoriſées en fondations plus ou moins conſidérables, pour ſubvenir à la ſubſiſtance de ceux qui ſont deſtinés à l'éducation de la jeuneſſe.

Les Ecoles des Bourgs & Villages, bornées à de modiques fondations, ne peuvent parvenir à avoir des ſujets que d'une médiocre capacité pour la conduite des Ecoles, & le plus grand nombre des Recteurs des Villages ſont obligés de néceſſité à ſe livrer aux travaux de la campagne pendant les moiſſons & les vendanges, & même à d'autres profeſſions, dans l'intervalle de leurs Ecoles, qui ſont négligées par cette raiſon.

Il y a quantité de Paroiſſes où il eſt impoſſible de faire autrement, eu égard à la modicité des fondations & rétributions.

Pour augmenter les fondations des Ecoles dans les Paroiſſes où il ſe trouve une certaine quantité de terrein inculte, il ſeroit à propos d'en deſtiner une partie pour fortifier les fondations des Ecoles, que les Recteurs & leurs Eleves pourroient planter en

bois, en leur fourniſſant les plants néceſſaires, ſuivant la nature des terreins, que l'on pourroit tirer des pepinieres. Ces plantations ſe feroient à peu de frais, en diviſant la plantation en pluſieurs années, afin d'en fixer les coupes régiées au profit des Recteurs des Ecoles.

La culture de ces plants pourroit ſe faire par les Ecoliers les plus avancés en âge, en ſacrifiant une partie du temps d'une ou deux après-midi par ſemaine dans les mois les plus favorables aux plantations & au labourage des plants. Par ſucceſſion de temps, les revenus de ces Ecoles augmentant, il ſe préſenteroit, & l'on n'y recevroit que des ſujets reconnus capables. On ne peut attendre que de très-bons effets de cet arrangement dans les paroiſſes qui en ſont ſuſceptibles. Je laiſſe aux perſonnes qui ont plus d'expérience que moi à en décider & à s'étendre plus amplement ſur les avantages qui réſulteront de mes propoſitions, ſi elles ſont écoutées, ſoit en augmentant le revenu des Ecoles, ſoit en donnant aux enfans les premiers principes de l'Agriculture, en cette partie, ſans déranger le cours des autres inſtructions.

ANNONCES DE LIVRES.

Mémoire raiſonné, ſur l'avantoge de ſemer du trefle en prairies ambulantes. Par M. de Ferrand, Chevalier de l'Ordre royal & Militaire de S. Louis, avec cette épigraphe:

L'induſtria dell' Agricoltore moltiplica i territori ſenza accreſcerne la ſuperficie.

L'induſtrie du Cultivateur multiplie les terres ſans en augmenter la ſurface.

Trattato delle Virtu e de premi, &c. A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, 1769. Brochure in-12.

L'Auteur commence ainſi ſon Ouvrage.

» Il eſt facile de ſe convaincre que dans » les Provinces où l'uſage du trefle eſt éta» bli, l'Agriculture eſt en faveur & le La» boureur très-riche. J'ai ſervi trente-ſept » ans dans la Cavalerie; j'ai paſſé les deux » tiers de ce temps en quartier dans les » Villages, tant au dehors que dans l'inté» rieur du Royaume. Intéreſſé par état à » faire des obſervations utiles ſur les diffé» rentes eſpeces de fourrages, je me ſuis » attaché à les découvrir & à les comparer. » Les réſultats ont été tous à l'avantage du » trefle. J'ai réuſſi à perſuader quelques » Cultivateurs de l'utilité de ma méthode, & » j'ai regardé leur converſion comme un » triomphe remporté ſur le préjugé & la » routine. J'en ai fait moi-même les plus » heureuſes expériences dans un village du » Barois que j'habite. Je n'avance aucun » fait au haſard, & j'eſpere qu'on daignera » croire un homme qui a fait toute ſa vie » un métier dont l'honneur eſt le mobile, » & l'unique récompenſe. »

Nous entrerons inceſſamment dans un plus long détail ſur cet Ouvrage.

DE PRINCIPIIS VEGETATIONIS ET AGRICULTURÆ, &c. *Recherches phyſiques ſur les principes de la végétation & de l'Agriculture, & ſur les cauſes des trois genres différents de culture uſités dans la Province de Bourgone* (a). Par l'Auteur de l'*Hiſtoire naturelle de la vigne & de ſa culture en Bourgogne*. A Paris, chez Deſventes Deladoué, 1769. Brochure in-12 de 130 pages.

Cet Ouvrage, bien écrit en latin, n'eſt point le fruit d'un grand nombre d'années d'expérience dans l'Agriculture. C'eſt le réſultat de pluſieurs ouvrages ſur cette matiere, que l'Auteur à conſultés & qu'il a ſçu préſenter avec eſprit. La culture des vignes lui eſt plus familiere; mais il a plus de théorie que de pratique dans les autres parties de l'Agriculture. Cependant il eſt impoſſible d'établir de bons principes ſur cet art, ſi l'on n'a travaillé par ſoi-même pendant pluſieurs années. Les principes que l'Auteur établit dans ſon Ouvrage, pourront trouver quelques contradicteurs.

Par l'éloge qu'il fait de quelques Agriculteurs, on voit qu'il ne les a pas tous connus. Il auroit pu citer MM. Wallerius, Vallemont de Bomare, de Sutieres, &c. *Quiſque norit artem, in hac ſe exerceat.*

Comme nous avons appris qu'on traduiroit cet Ouvrage, nous avons réſolu de différer d'en rendre un compte plus détaillé.

(a) *L'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon avoit propoſé pour ſujet du prix de 1768 cette queſtion.* Laquelle des trois ſortes de culture, uſitées en Bourgogne, doit être choiſie, ſuivant la nature & les propriétés de chaque lieu.

Mémoire ſur la maladie épidémique qui a regné à Meyrueis & ſes environs, préſenté à M. le Vicomte de Saint-Prieſt, Intendant du Languedoc, augmenté de pluſieurs notes, & précédé de réflexions ſur les maladies épidémiques en général. Par M. Tandon, Médecin. A Montpellier, chez Auguſtin-François Rochard, 1769.

On doit ſçavoir beaucoup de gré à un Médecin, qui, chargé de ſuivre une maladie épidémique, dérobe ſur ſes momens de repos le temps de nous faire le détail de ces maladies, & des moyens fructueux qu'il a employés pour l'éloigner. Ces Mémoires ſont ſouvent d'une grande reſſource lorſqu'il ſurvient un pareil fleau. Ils ſont d'ailleurs d'excellentes leçons pour les jeunes Médecins, qui ſe trouvent dans le cas de porter des ſecours à ceux qui en ſont attaqués.

Nous donnerons un extrait de ce Mémoire intéreſſant, & nous ferons mention des ſecours prompts & efficaces que procurerent aux malheureux M. l'Evêque d'Alais, M. l'Intendant, & autres perſonnes dont la charité & le zele ſe ſont faits remarquer en cette occaſion.

NOTICE

Du Journal d'Agriculture, &c. du préſent mois d'Avril.

Obſervations ſur les Communes.

De la conſervation des Enfans nouveaux nés, par M. Raulin, Docteur en Médecine. *Extrait.*

Obſervations ſur les Haras, par M. *Hic Fame.*

Mémoire ſur les Beurres, les Laitages & le Commerce du Beurre ſalé.

Lettres de M. Vial ſur les Moulins à ſoie.

Réponſe de M. Rogue à M. Nicodême, ſur les Lettres & Billets de Commerce.

Délibération des Corps & Métiers de la Ville de Londres.

Différens Griefs de la Nation Angloiſe, contre le ſyſtême actuel d'adminiſtration.

Anecdotes intéreſſantes ſur le fameux Hydler Aly, tirées d'une Lettre d'un Particulier de Madras.

Obſervations ſur la Compagnie des Indes de France.

Le Politique Indien, ou Conſidérations ſur les Colonies des Indes Orientales. *Extrait.*

DE FLORENCE, *le 4 Mars 1769.*

Le Grand-Duc ayant été inſtruit des Inconvéniens qui réſultent des eaux dormantes & des marais, en différens endroits de la partie inférieure de l'Etat de Sienne, a fait publier un Edit, daté de Piſe le 9 Février dernier, par lequel, ent'autres encouragemens, Son Alteſſe Royale accorde, à ceux de ſes Sujets qui voudront travailler au deſſéchement de ces marais, la propriété & pleine jouiſſance, tant pour eux que pour leurs deſcendans, de tous les terreins qu'ils auront deſſéchés ou défrichés, & les exempte de tous droits, taxes, gabelles, &c. pendant vingt années; leur accordant de même tout le bois de chauffage, & ne ſe réſervant pour Elle que le bois de conſtruction. Le Grand-Duc ordonne auſſi que, dans le cas où ceux qui entreprendront le deſſéchement des marais auront beſoin de terreins adjacens, on les leur accorde, en payant par eux annuellement, ou à la Communauté ou au Tréſor Royal, le montant du produit annuel de ces terreins.

GRAINS ET FARINES A PARIS

Etat des différens prix du Froment, du Seigle; des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 29 Mars juſqu'au Samedi premier Avril 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 27 muids 5 ſeptiers de froment, 7 ſeptiers de méteil, 3 muids 3 ſeptiers de ſeigle, & 298 muids 4 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 177 muids de froment, 30 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 872 muids 6 ſeptiers de farines, ce qui a fait 204 muids 5 ſeptiers de froment, 7 muids de méteil, 33 muids 11 ſeptiers de ſeigle, & 1170 muids 10 ſeptiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 38 muids 1 ſeptier de froment; il reſtoit du marché précédent 231 muids 6 ſeptiers, ce qui a fait 269 muids 7 ſeptiers.

Le Samedi 1^er Avril, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1679 muids 4 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 601 muids 9 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 1077 muids 7 ſept.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 32 ℔; le méteil, 15 ℔; le ſeigle, de 17 ℔ 15 ß à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 19 à 32 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 13 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 16 ß 9 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

DE LONDRES,

Le 21 Mars.

LA Chambre des Communes réſolut, au ſujet de la cherté des cuirs, de ſupprimer pour un temps limité les droits établis ſur les cuirs cruds, ou non tannés, de bœuf, de vache ou d'autres animaux, excepté ceux de cheval, & ſur les peaux de veaux ou de chevre, crues ou non tannées, venant de l'Irlande, ou des Etats du Roi en Amérique. On a vu dans nos dernieres Gazettes les différentes repréſentations à ce ſujet.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 12 Avril 1769.*

	℔	ß	
Or de Portug. à . . .	716		marc.
Du Mexique à . . .	708		marc.
Du Perou à . . .	700		marc.
Les guinées à . . .	714		marc.
Ducats à	98	10	once.
Or fin à 23 k. 31 32 à	99	10	once.
Or à 20 karats à . .	84		marc.
L'argent à 11 ₰ 20 g. à	54		marc.
Idem à 11 ₰ 10 gr. à	52		marc.
Piaſtres, ...	48	15	marc.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *12 Avril 1769.*	LYON. *le 4 Avril.*	BORDEAUX *le 31 Mars*	MARSEILLE. *le 29 Mars.*
Amſterdam, 54 ⅛ ¼ .	Amſterdam, . 55 ¼ ⅛	Amſt. . . . 55 ¼	Londres, . . 31 ¼
Lond. . 32 1 16e .	Auguſte, . 51 ½	Lond. . . 32 1 8e	Amſt. . . 54 ¼
Hambourg, . . 181 ¾	Vienne, . . 51 ½	Hamb. . 26 9 16 à 5 8	Cadix, . . . 15 4
Madrid, . . 14 18 6	Lond. 32	Paris, échu au pair .	Madrid, . . 15 6
Cadix, . . 14 17	Livourne, . . 96		Livourne, . . 98
Livourne, . 95 ¾	Genes. . . 94		Naples . 1 86 .
Lyon, . . 1 p. ⅝.	Madrid. . . 74 5 8e		Gênes, . . 96. .
	Cadix, . . 74 3 8	*Du Lundi 3 Avril, point de Change à cauſe de la Fête.*	Paris, 1 ½ p. ⅝ b.
	Paris, 5 8e à ½ perte .		Lyon. 1 ½ p. ⅝ b.
	Marſeille, 2 ¼ p. .		Montpellier, au p 60 j.
	Dépôt pour Pâque, 1 p ⅝		Piaſtres, . . 49 10
	Piaſt. . 48 17 6 à 15 ſ.		

DE SAINT-MALO, *le 11 Mars 1769.*

La Frégate du Roi la *Boudeuſe*, commandée par M. de Bougainville, eſt entrée dans ce Port le 14 Février. Elle étoit ſortie de la riviere de Nantes le 15 Novembre 1766. Cet Officier a rapporté que, dans le cours de ſon voyage autour du monde, qui a duré environ deux ans & demi, & pendant lequel ſon équipage a été expoſé à la mortalité que cauſent ordinairem^t les fatigues exceſſives & la corruption de preſque tous les vivres, il avoit eu le bonheur de ne perdre que ſept hommes : ſçavoir, deux Officiers, le Chevalier Dubouchage, Enſeigne de Vaiſſeau, mort d'un flux de ſang qu'il avoit pris pendant un relâche à Batavia, dans un temps où cette maladie y eſt épidémique, & M. Lemoine de Montihevry, Garde de la Marine, mort d'une phtiſie pulmonaire dont il étoit menacé avant ſon embarquement ; Louis Langevin, Maître d'Hôtel, eſt mort d'une hydropiſie ; Iſaac le Roi, Pilote Côtier, a été trouvé mort dans ſon hamac d'une attaque d'appoplexie ; Julien Launay, Tailleur, eſt mort de deux débauches d'eau-de-vie ; Denis Couture, Maître d'Equipage, d'un ſcorbut invéteré, & Jean Toſtain, Matelot-Charpentier, d'un flux de ſang.

M. de Bougainville attribue cette conſervation ſurprenante de ſon équipage à la quantité très-abondante d'eau de mer diſtillée qu'il a été conſtamment en état de ſe procurer au moyen de la Machine de M. Poiſſonnier. Il a ajouté que l'uſage qu'il a fait faire à chaque perſonne, ſoupçonnée de ſcorbut, de la poudre de limonade du ſieur Faciot, lui ſembloit avoir contribué en même temps à arrêter le progrès de cette maladie. Enfin il a obſervé que ſes fours, placés dans l'entrepont, avoient fait l'office d'un Ventillateur, par lequel l'air a été continuellement renouvellé dans le Vaiſſeau.

DE NANTES, *le 31 Mars 1769.*

Navires en armement.

Les Navires François l'*Heureux Retour*, de 300 tonneaux, Capitaine *le Hure*, Armateur M. *Loiſon Rondiniere ;* la *Minerve*, de 300 tonneaux, Capitaine *Moreau*, Armateur M. *Richard ;* le *Prince de Montbazon*, de 400 tonneaux, Capitaine *Pellard*, Armateur M. *Richard de la Haye ;* la *Ville de Montlhery*, de 260 tonneaux, Capitaine *Abram*, Armateurs MM. *Hamart* & *la Maigniere ;* le *Victorieux*, de 300 tonneaux, Armateur M. *Chiron*, ſont tous cinq en charge dans ce Port ; le premier pour les Cayes, le ſecond & le troiſième pour le Cap, le quatrième pour le Port-au-Prince, & le cinquième pour la Martinique.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^t. Avril 1769.
Garnier,	8^e.	J.	19
Raynal,	10^e.	J.	15
De Pigis,	11^e.	J.	15
Maigret,	21^e.	J.	18
Bardin,	36^e.	G.	15
De Fays,	42^e.	M.	18
Philippes,	52^e.	G.	18

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Avril 1769.	*Lundi 10.*	*Mardi 11.*	*Mercredi 12.*
Ac. des Indes	1065	1065	1065
Emp. de la Com.			25
Prom. à 5 p ⅋			48 ½
Prom. à 4 p ⅋	48 ½	48 ½	800 797 ½
Ac. des Fermes.	800	800	
Amortiſſement.			10 ½
2ſ. p. l. du Dix.	10		2
3e. Loterie.	2 ⅓	2 ½	298
Annuités.	298	298	59
Coup. d'An.	59		48
Emp. de 50 mil.	47	48	49
Emp. de 30 mil.	48 ½	48	
Col. 1759.			52
Canada.	51	51	18
4e. L. Epoques.	17 ½	17 ½ 18	48
Nouette.	47 ½	48	985
Ac. de la caiſſe	980	985	
CONTRATS.			
Bill. de la Com.			2e 400 5e 325
tirage de la C.		2e 400 3e 340 4e (322 5e 312	
Sur la Ville.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 30.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CAEN.

Lieux des Marchés.	Prix		
	l.	ſ.	d.
Avranches.	23	8	
Bayeux.	22	10	
Caen.	25*	8	4
Carentan.	20		
Coutances.	24	10	
Mortain.	22	16	
St. Lo.	23		
Valognes.	19*	16	8
Vire.	24	15	

Prix Communs.			
From. le ſep.	22	18	3
Pain la liv.		2	5
Avoine le ſ.	7	6	1
Foin le q.	3	13	2
Paille le q.	1	14	9

RIOM.

Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.
Aurillac			
Brioude.	16		10
Clermont	19*	13	
Iſſoire.	17	4	9
Mauriac.	16*		
Riom.	18	19	6
St. Flour.	17	10	

Prix Communs.			
From. le ſep.	17	11	4
Pain la liv.		2	2
Avoine le ſ.	5	4	11
Foin le q.	2	12	6
Paille le q.		17	4

ROUEN.

Lieux des Marchés	Prix.		
	l.	ſ.	d.
Andely.	28	3	9
Arques.	27	3	3
Caudebec.	27	2	9
Dieppe.			
Eu.	25*	14	3
Evreux.	31	1	1
Giſors.	27	4	
Le Havre.	28		
Lions.	28	7	
Magny.	29	16	8
Neufchatel.	25	14	10
Pont-de l'Arche.	29	4	
Pont-Audemer.	30	18	9
Pont-l'Ev.	26	11	4
Rouen.	31*	9	4

Prix Communs.			
Erom. le ſep.	28	6	6
Pain la liv.		3	5
Avoine le ſ.	8	3	3
Foin le q.	1	19	2
Paille le q.	1	3	5

TOULOUSE.

Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	ſ.	d.
Albi.	24*	18	9
Aiet.			
Beziers.	30	19	3
Carcaſſonne.	27	15	
Caſtelnaudary			
Caſtres.	27	6	4
Lavaur.	25		
Limoux.	28	16	6
Montpellier.			
Narbonne.	29	13	11
Niſmes.	31*	15	
Pezenas.	31	6	5
S. Papoul.	27	2	6
Toulouse.	27	5	2

Prix Communs.			
From. le ſep.	28	7	2
Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	11	7	4
Foin le q.	3	6	5
Paille le q.	1	8	8

DU HAVRE.

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 7 Avril 1769, il eſt entré dans ce Port 5 Navires Etrangers, ſçavoir, la *Sophie Catherine*, Capitaine *Hanſon* Danois ainſi que le ſuivant, venant de Friderickſtadt; la *Fortune*, Capitaine *Tonneſſon*, venant de Chriſtianſand tous deux chargés de planches de ſapin; la *Ville d'Eléide*, Capitaine *Syben* de Hambourg, venant de Rouen ſur leſt; la *Fortune*, Capitaine *Sagt* Hollandois, venant de Hambourg chargé de lai-

ne, chanvre, faulx & froment en ſacs en petite quantité; la *Judith Chriſtine*, Cap. *Vahl* de Bergues en Norwege, venant de ce même endroit chargé de planches, maquereaux, ſaumon, peaux de chêvres & peaux de moutons.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François & 2 Hollandois; ſçavoir, des François, l'*Aimable Victoire*, Capit. *Leguillon*, allant à Cadix & à Marſeille ſur leſt; la *Diligence de Petersbourg*, Cap. *Sauſſay*, allant à Cadix chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen & au Havre; le *Mercure Volant*, Capitaine *Drieſt*, allant à Hambourg chargé d'indigo, de ſucre & de café; le *Prudent*, Capitaine *Clement Deſmaiſons*, allant à Granville; l'*Union*, Capitaine *Rouſſel* de Quimperlé, allant à Saint Malo & à Saint Brieux tous deux ſur leſt, mais étant partis pour armer & mettre auſſi tôt à la voile pour la côte de Terre Neuve; des Hollandois, les *Deux Freres*, Capitaine *Viſſers*; les *Quatre Compagnons*, Capitaine *Rinces*, allant tous deux à Amſterdam, le premier chargé de ſucre & de café, le ſecond chargé de ſucre ſeulement.

Les prix courants de diverſes denrées au Havre ſont les mêmes qu'au mois précédent, excepté,

Sucre terré, de 42 à 54 l.; ſucre brut, de 28 à 32 liv.; café Martinique, de 20 à 21 ſols; dito de Saint Domingue, de 18 à 19 ſols 6 deniers.

DE L'ORIENT.

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes la *Paix* eſt parti le 6 Avril 1769 allant aux Iſles de France & de Bourbon.

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 24 au 31 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 9 Navires François & 3 Etrangers; ſçavoir, des François, la *Nymphe* de 200 tonneaux, Capitaine *Catelin*, venant de Marſeille à la conſignation de M. *Vallery*, chargé de 154403 liv. de ſavon, 4 bariques 2 barils d'huile d'olive, 104 bariques de vin, 96 pieces d'eau de-vie, ſoude, jujube, capres, thon mariné, anchois, pierre de ponce, coton filé, coton en laine, encens, laque, ſuc de regliſſe, drogueries, amandes caſſées & en coques, ſoufre, ſumac, manne, roſée de vie & de ſanté, riz, vin muſcat, tamarin, ſtorax, laine, eau de ſenteur, miel, jarres, bouchons de liege, figues & raiſins; le *Philibert*, Capitaine *Julien Guillaume*, venant de Marennes avec 10 tonneaux de vin; les *Deux Freres*, Capitaine *Yves Lebars*; la *Marie Joſephe*, Capitaine *Olivier le Palmec*; la *Marie Joſephe*, Capitaine *Pierre le Ridan*, venant tous trois de Vannes avec 101 tonneaux de ſeigle & cire brute; le *Joſeph Marie*, Capitaine *Yves Legal*, venant d'Audierne; la *Marie Françoiſe*, Capitaine *Barthelemi Lepape*, venant d'Hennebon avec 63 tonneaux de ſeigle & 11 tonneaux de feves; la *Fortune*, Capitaine *Jean Trunen*, venant de Blaye avec 135 bariques de vin; le *Retrouvé*, Capitaine *Etienne Poireau*, venant de Dunkerque avec diverſes marchandiſes; des Etrangers, la *Sara Helena*, Capitaine *Lieven den Boegh*; l'*Hippenhoven*, Capitaine *Dingemen Smul*, venant tous deux de Zericzée l'un & l'autre ſur leſt; la *Jeanne Marie*, Cap. *Pieter Thiſſen*, venant de Roterdam avec biere, garence, lin gris, azur, piment, graine de lin, riz.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de tempss 1 Navire François & 3 Etrangers; ſçavoir, le *Marquis de Levy* de 250 tonneaux, Capitaine *Gillet*, allant au Port au Prince; le *Jeune Jean Ruyter* de 150 tonneaux, Capitaine *Fokke Geerts Ruyter*, allant à Hambourg avec coton, pierres à fuſils, ſyrop, café, rotins, gingembre, ſucre brut & terré; la *Reconnoiſſance* de 100 tonneaux, Capitaine *Hermen Hendricks*, allant à Fiume avec ſucre brut & terré; l'*Induſtrie* de 60 tonneaux, Capitaine *John Woolbrigde*, allant à Londres avec indigo.

DE MARSEILLE.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port du 19 au 26 Mars 1766, 53 Bâtimens François & 26 Etrangers; des premiers, le *Sérieux*, Capitaine *Et. Laugier* de Marſeille, alloit au Port au Prince; les autres alloient à la Ciotat, à Martigues, à Toulon, à Hieres, à Frejus, à la Cale, à Port-Maurice, à Arles, à Cette, à Saint Tropès, à Monaco, à Oneille, à Nice, à Gênes, à Bandol, à Bormes, à Luan, en Corſe, à San Remo, à Cagliari, à Livourne, à Fiume, à Naples, à Syracuſe, à Meſſine, à Valence, à Barcelonne, à Alicante, en Barbarie, à Conſtantinople, à Smyrne, à Saint Nazaire, à Dublin, à Amſterdam & à Roterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Samedi 22 Avril.

AGRICULTURE.

Suite de la Réponſe du Solitaire de Touraine.

J'AI fait ſemer l'année derniere en bled méteil dans une piece de terre où il y avoit eu précédemment de la veſce & des feves ; je n'ai pu y mettre du fumier, par rapport aux pluies qui ont défoncé les chemins au point qu'il étoit impoſſible de mener des voitures même vuides. Le bled, malgré les pluies qui l'ont preſque noyé, promet une aſſez bonne récolte. J'ai fait ſemer la même année une autre piece en bled méteil, qui a eu toutes ces façons & qui a été fumée ; il n'y a rien eu depuis les avoines, il s'en faut de beaucoup que le bled ſoit actuellement auſſi beau que celui du champ où il y a eu de la veſce & des feves. On n'altere donc point les jacheres, en les enſemençant des choſes dont je viens de parler.

Dans le Beauvoiſis les Cultivateurs ſont dans l'uſage, depuis un temps immémorial, d'enſemencer leurs jacheres de toutes ces choſes ; ils font cependant de bonnes récoltes en bled, quoique leurs terres ne ſoient pas des meilleures.

Pour encore mieux prouver à M. le Solitaire de Paris qu'en enſemençant tous les ans ces terres, on ne les épuiſe point, je prendrai pour exemple un Jardinier qui a des marais à ferme & qu'il enſemence continuellement ; il me dira peut-être qu'il y a bien de la différence entre la terre d'un jardin & celle qui porte du bled. Je ſuis d'accord avec lui là-deſſus ; mais il ne diſconviendra pas non-plus qu'il faut de meilleures terres pour avoir des oignons & autre légume, que pour avoir du bled. Or, s'il étoit donc vrai qu'en ne laiſſant pas repoſer la terre, elle devînt ſtérile, il arriveroit delà que les jardins ne rapporteroient plus rien par la ſuite. On ſeroit donc privé de légumes pour toujours ; ce ſeroit une perte réelle à laquelle on feroit attention, & l'on y remédieroit.

Que M. le Solitaire de Paris ſoit donc perſuadé que jamais la terre ne s'épuiſera, ſi l'on a ſoin de multiplier les labours, de ne point épargner les engrais, & ſi l'on a attention de ne lui pas faire rapporter tous les ans la même choſe : cependant cela n'eſt pas ſans exemple ; il eſt aſſez d'uſage qu'on deſtine un terrein pour rapporter du chanvre : on le laboure bien & on le fume bien ; le chanvre y vient à merveille quand les temps ne lui ſont point contraires. Ce terrein eſt pourtant enſemencé tous les ans.

Peut-être que M. le Solitaire de Paris m'objectera encore comment on peut fumer les terres, enſemencer les jacheres & avoir des beſtiaux ? Je lui répondrai qu'en enſemençant, les Cultivateurs peuvent avoir des beſtiaux, & même en plus grande quantité, puiſque les jacheres donneront des fourrages pour les nourrir. Quand on eſt bon Cultivateur, on ſeme toutes ſortes de prés artificiels, comme des luzernes, ſainfoin, trefle, thimoty, graine d'oiſeaux & de la grande pimprenelle ; on laiſſe une partie de ces prés pour les pâturages des

beſtiaux, ſur-tout celle où l'on aura ſemé de la grande pimprenelle : elle vient dans les mauvaiſes terres, & pouſſe l'hyver comme l'été. On a ſoin d'en faire pluſieurs pieces, & l'on envoie les beſtiaux pâturer alternativement dans toutes ; la premiere pouſſe pendant que les beſtiaux mangent les autres. De plus, on ſeme une piece de jacheres en ſeigle, feves, avoine, petits pois, veſce d'été, pois gris, lentillons, &c. ces mixtions font un fort bon fourrage pour faire prendre le verd aux beſtiaux : les pieds de ces plantes, que la faux y laiſſe, fait un fort bon engrais, & auſſi-tôt que ce fourrage eſt levé, on y met la charrue. Que M. le Solitaire de Paris en faſſe l'expérience, il verra qu'il aura, indépendamment du bon bled, autant de beſtiaux qu'il voudra, s'il ſuit ma culture.

A l'égard des moutons, on les mene le long des chemins juſqu'après la récolte. On peut encore les mettre quelquefois dans les prés artificiels, après que les autres beſtiaux y auront été ; mais il ne faut pas récidiver ſouvent, car ils les ruineroient. Après la récolte, on les mene dans les plaines. Si réellement M. le Solitaire de Paris en eſt, il voit tous les jours aux environs de Paris, dont toutes les terres ſont enſemencées tous les ans, de gros troupeaux de moutons qu'on envoye paître ; ce qui eſt une preuve de ce que j'avance. Il y auroit encore beaucoup de choſes à dire, mais je crains d'ennuyer les Lecteurs.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Mars 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

ALSACE.				CHAALONS.				PAU.				VALENCIENNES.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix		
	l.	f.	d.		l.	f.	d.		l.	f.	d.				
Béfort.	18	19	6	Bar-ſur-Aube.	19	13	7	Aire.	20	16	8	Aveſnes.	28*	10	
				Chaalons.	22	3	3					Bavey.	23	16	6
				Chaumont.	18			Bayonne.	7	8	1	Bouchain.			
Colmar.	19	11	11	Epernay.	23	8						Cambray.	24	11	9
				Joinville.	21	4		Dax.	28			Condé.	26	13	4
				Langres.	16*										
Haguenau.	18		11	Mezieres.	23	4		Mauleon.	24	4		Givet.	26	5	
				Reims.	25*	5						Landrecy.	27	12	9
				Rethel.	20	14	3	Mont de-mar.	24	6		Mariembourg.	25	3	2
												Maubeuge.	23	5	10
Landau.	14*	10	8	St. Dizier.	21	15						Philippeville.	22*	4	8
				Sainte - Menehoult.	22	16		Oleron.	24	8	3				
Scheleſtat.	20*	12	6	Sezanne.	24	11	2					Queſnoy.	25	17	6
				Troyes.	21	12		P A U.	23	16		St. Amand.	25	18	6
STRASB.	18	13	4	Vaucouleurs.	17	1	3								
				Vitry.	22	8		S. Sever.	19*	12	2	VALENCIENNES.	25	10	
wiſſembourg.	17	6	8					Sauveterre.	29*						
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	18	5	1	From. le ſep.	21	6	4	From. le ſep.	24	12	4	From. le ſep.	25	9	1
Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	6	10	1	Avoine le ſ.	5	18	5	Avoine le ſ.	13	5	2	Avoine le ſ.	5	3	5
Foin le q.	2	7	9	Foin le q.	2	9	6	Foin le q.	2	4	1	Foin le q.	1	12	6
Paille le q.	1	5	7	Paille le q.		18	5	Paille le q.		18	8	Paille le q.		17	6

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 5, juſqu'au Samedi 8 Avril 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 43 muids de froment, 5 ſeptiers de méteil, 9 muids de ſeigle, & 251 muids 8 ſeptiers de farines ; il reſtoit de l'autre marché 157 muids de froment, 22 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 716 muids 4 ſeptiers de farines, ce qui a fait 200 muids de froment, 5 ſeptiers de méteil, 31 muids 5 ſeptiers de ſeigle, & 968 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 125 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 105 muids 8 ſeptiers, ce qui a fait 230 muids 8 ſeptiers.

Le Samedi 8 Avril, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1430 muids 6 ſeptiers, tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 475 muids 10 ſeptiers; de ſorte qu'il en eſt reſté 954 muids 8 ſept.

Le froment a été vendu à la Halle de 22 ℔ 10 ß à 32 ℔ 10 ß ; le méteil, 21 ℔ ; le ſeigle, de 18 ℔ 10 ß à 19 ℔ 10 ß ; le froment a été vendu à la Grêve, de 25 à 32 ℔ *le ſept.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 13 ß 3 ₰ le *boiſſeau* ; les farines de remoulage, de 1 ℔ 5 ß à 2 ℔ 16 ß 8 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰ la *livre ;* idem de Paris, idem ; pain bis blanc de Goneſſe, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; id. de Paris, de 3 ß à 3 ß 3 ₰ ; pain bis clair, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß ; pain bis de Paris, de 2 ß 6 ₰ à 2 ß 9 ₰.

OBSERVATIONS

De M. Miger, ſur la néceſſité & l'utilité du rétabliſſement des corps de Fermes & Domaines des Bénéficiers & Communautés de Gens de main morte.

La France dans ſon étendue renferme des tréſors qui ne ſont point cachés & dont on a juſqu'à préſent fait très-peu de cas ; il étoit réſervé à ce ſiecle d'en faire uſage. Il y a tout lieu de ſe flatter que l'établiſſement des Sociétés royales d'Agriculture ne contribueront pas peu à faire ſortir du ſein de la terre le fruit de ces tréſors ; les Membres reſpectables qui les compoſent ne ceſſent de donner à chaque inſtant des preuves de leur zele, pour y parvenir.

Il y a très-peu de terrein qui n'ait ſon utilité & ſa propriété particuliere. Les anciens Cultivateurs, & ceux même de nos jours, s'occupent du préſent & nullement de l'avenir : planter, édifier & augmenter pour leur poſtérité, eſt ce qu'ils ſont bien éloignés de faire ; les Bénéficiers & gens de main-morte ſuivent depuis long-temps les mêmes principes & jouiſſant en uſufruitiers, ne ſongent point à l'augmentation de leurs domaines, à cauſe de l'éloignement d'un produit effectif pour eux.

On ne voit même que trop communément d'anciens veſtiges de fermes dans différentes Provinces, appartenantes à des Bénéficiers & Communautés de main-morte, qui ont été détruites lors des guerres civiles, ou depuis, par des incendies & par vétuſté.

Les Bénéficiers & Communautés ont préféré un revenu actuel au rétabliſſement des bâtimens de ces corps de fermes, qui les auroit privés de pluſieurs années de revenus. Les terres qui en dépendent ſont affermées à des Particuliers des Paroiſſes voiſines de ces territoires, leſquels ne donnent pas, à beaucoup près, (attendu leur éloignement & la difficulté d'y conduire des fumiers) la culture & l'engrais que ces terreins exigent, & en conſéquence ils ne produiſent pas ce qu'ils devroient produire ; les parties de ces domaines, ſuſceptibles d'augmentations, reſtent incultes & ſans productions d'aucune eſpece.

Le déſaſtre de ces fermes fait autant d'établiſſemens de moins pour des ſujets deſtinés par état à la culture de la terre, & qui feroient uſage des tréſors qu'elle renferme.

Le rétabliſſement de ces fermes augmenteroit d'un côté le nombre des établiſſemens & des ſujets, & d'un autre, procureroit l'abondance en tout genre.

De combien d'eſpeces d'augmentations n'auroit on pas lieu de ſe flatter de la reconſtruction ou rétabliſſement de ces domaines. Il ſeroit à deſirer que le Gouvernement voulût bien interpoſer ſon autorité

pour procurer ces rétabliſſemens, qui ſeroient ſi utiles à l'Etat.

ÉCOLE ROYALE VÉTERINAIRE DE PARIS.

Une maladie, dont les progrès étoient auſſi rapides que cruels, ayant attaqué les bêtes à cornes de pluſieurs Paroiſſes de l'Election de Joinville, Généralité de Champagne, & M. Rouillé d'Orfeuil, Intendant de cette Généralité, ayant demandé des ſecours à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris, le nommé Beauvais fut auſſi-tôt envoyé dans ces mêmes Paroiſſes.

Par les états, bien & duement certifiés, des traitemens qu'il y a faits, on voit que les ſoins de cet Eleve n'ont pas été infructueux. D'abord dans la Paroiſſe de Saudron il coupa court au mal, par les remédes préſervatifs qu'il adminiſtra à 92 de ces bêtes; il en guérit cinq malades.

Dans la Paroiſſe de Mandre, les préſervatifs furent donnés à 140 bêtes, dont huit tomberent néanmoins malades; il les conduiſit à guériſon. Il en traita 54 autres, & en guérit 49.

Dans la Paroiſſe de Soulincourt, les remédes préſervatifs furent adminiſtrés à 49 bêtes, 15 furent néanmoins atteintes de la maladie; il en ſauva huit, & les ſept autres qu'il perdit ne moururent que par la faute des Propriétaires toujours attachés à de vains préjugés. Les remédes curatifs furent donnés à 22 malades, 16 furent guéris.

Dans la Paroiſſe d'Echenay, où il y avoit déja 41 bêtes mortes avant ſon arrivée, il en traita 41 & en guérit 40. Il adminiſtra les remédes préſervatifs à 32, dont 5 tomberent malades, & ces 32 bêtes ſont reſtées aux Cultivateurs.

Enfin dans la Paroiſſe de Guillaumé il en traita 38 & en guérit 30. Il donna des préſervatifs à 42, dont 2 furent néanmoins atteints de la maladie; il les guérit auſſi.

On lit avec ſatisfaction, au bas des états particuliers à chacune de ces Paroiſſes, les atteſtations des Curés & principaux Habitans. Elles ſont conçues de maniere à exprimer leur reconnoiſſance ſur un ſervice auſſi important, qui les a mis à portée de continuer leurs travaux & de ne pas laiſſer leur terre ſans culture, comme pluſieurs ont été obligés de le faire, par le défaut des beſtiaux enlevés par la maladie.

Il s'agiſſoit ici d'une véritable péripneumonie que les Payſans les plus aiſés traitoient avec des roties au vin, & les plus miſérables avec de l'urine & du vinaigre.

PROGRAME

De la Société royale d'Agriculture.

La Société royale d'Agriculture avoit propoſé pour le ſujet du Prix qu'elle devoit diſtribuer en 1768, l'*hiſtoire des maladies Epizootiques* (a) *qui ſe trouvent décrites dans les Auteurs anciens & modernes*; celle *des cauſes qui ont pu les produire, & des remèdes qui ont paru les plus efficaces pour les combattre.*

Comme la plupart des Auteurs qui lui ont adreſſé leurs Mémoires ne paroiſſent pas avoir ſaiſi l'eſprit de la queſtion, elle a cru devoir remettre le Prix, & propoſer le même ſujet pour l'année 1770; en avertiſſant qu'elle deſire qu'on s'attache principalement à rechercher dans les Poëtes, les Hiſtoriens, les Écrivains qui ont traité de l'Economie ruſtique, & les Auteurs de Médecine, l'*époque* & l'*hiſtoire des différentes maladies Epizootiques qui ont regné depuis les temps les plus reculés juſqu'à nous*; *les ſymptômes qui les caractériſoient, les cauſes apparentes qui ont pu les produire, les moyens qu'on a employés pour en arrêter les ravages.* Son but eſt de raſſembler des matériaux, pour parvenir à connoître la véritable nature de ces maladies, & les meilleurs moyens de les prévenir ou d'y rémédier; elle exhorte l'Auteur qui a pris pour épigraphe à la tête de ſon Mémoire, ces vers de Manilius,

Artem experientia fecit
Exemplo monſtrante viam,

d'étendre ſes recherches, & de s'attacher un peu plus aux ſymptômes qui ont caractériſé chaque Epidémie, aux cauſes qui ont pu les produire, telles que les grandes altérations dans les ſaiſons; les remèdes aux-

(a) *Ce terme a la même ſignification pour les beſtiaux, que celui d'Epidémique pour les hommes.*

quels on a eu recours : il paroît connoître bien les ſources, & il lui ſera plus aiſé qu'à perſonne de remplir les vues que la Société s'eſt propoſées dans ſon problème.

Le Prix ſera de *Douze cents livres ;* ceux qui voudront concourir, adreſſeront leur Mémoire à M. DE PALERNE, Secrétaire de la Chambre & du Cabinet de S. M. & Secrétaire de la Société, dans le mois d'Octobre de l'année 1770 ; on aura ſoin de faire paſſer le Memoire ſous l'enveloppe de M. DE SAUVIGNY, Intendant de la Généralité de Paris : les Auteurs mettront leur nom dans un papier cacheté, attaché au Mémoire; & le Prix ſera délivré à celui qui repréſentera la même deviſe qui aura été jointe dans le billet cacheté au nom de l'Auteur.

OBSERVATIONS

Sur le Biſſon, eſpece de Bœuf boſſu. Par M. Buc'hoz.

Nous avons annoncé dans notre Gazette les nouvelles Lettres périodiques de M. Buchoz ſur le regne animal, mais nous n'avons point encore fait connoître de quelle maniere chaque ſujet étoit traité. Comme le biſſon, qui a paru cette année à la Foire S. Germain de Paris, a excité la curioſité d'un grand nombre de perſonnes, & qu'on n'en a fait qu'une mention bien ſuccinte dans les Papiers publics, nous croyons devoir commencer l'analyſe des nouvelles Lettres de M. Buc'hoz par la dixième qui traite de tout ce qui a rapport à cet animal. Sans M. de Buffon, il auroit été tout-à-fait inconnu à Paris.

On dit que celui qu'on a vu dans cette Capitale venoit des déſerts du Nord de l'Amérique. Il eſt âgé d'environ cinq ans, peſe dix-huit cents, a ſix pieds & demi de haut en devant, & quatre pieds & demi par derriere. Sa figure eſt à peu près celle d'un taureau domeſtique excepté qu'il a une boſſe très-conſidérable ſur le dos, & que ſon col, depuis les épaules juſques ſur les yeux, eſt couvert d'un long poil plus doux que le crin du cheval ; ce poil a vingt pouces de longueur. Les cornes de cet animal ſont aſſez courtes & courbées en bas autour des oreilles ; deſſous ſon menton on trouve une eſpece de barbe, peu différente de celle du bouc. Ses jambes ſont auſſi couvertes de longs poils qui ont la douceur de la laine, & ſa queue, qui imite à peu près celle d'un cochon, eſt petite en proportion de la grandeur de l'animal. La partie antérieure de ſon corps eſt chargée de poils en forme de laine, & la partie poſtérieure eſt couverte pendant l'hyver de poils ras auſſi fins que la ſoie, & qui tombent pendant l'été. Sa langue eſt longue & noire, il s'en ſert comme d'une eſpece de crochet, pour attirer à lui tout ce qu'on lui préſente. Son cuir eſt dur, ſa chair eſt tendre & bonne à manger. La boſſe qu'il a ſur le dos eſt une eſpece de loupe ou morceau de chair tendre. Cet animal n'eſt qu'une variété de l'*aurochs*, qui eſt le taureau ſauvage, puiſque ces animaux produiſent enſemble.

M. de Buffon prétend que cette boſſe n'eſt qu'un caractere accidentel & variable, & que c'eſt l'effet du travail, & un ſtigmate d'eſclavage, & que le biſſon eſt notre taureau domeſtique, à cette différence près. Dans l'Aſie & dans l'Afrique les bœufs ſont boſſus, parce qu'ils portent de lourds fardeaux. Quelques uns de ces bœufs, dit M. de Buffon, ſe ſeront échappés dans les bois, & y auront laiſſé une poſtérité ſauvage & chargée de la même difformité.

Nous paſſons tous les raiſonnemens que fait M. de Buffon à ce ſujet ; on peut les lire dans l'Ouvrage de ce ſçavant Académicien, ou dans la Lettre que nous analyſons.

M. Buc'hoz répond ainſi au ſyſtême de M. de Buffon. « Si la boſſe du biſſon eſt uniquement accidentelle, ſi elle eſt l'effet du » travail & le ſtigmate de l'eſclavage, plutôt que le produit de la nature, elle devroit néceſſairement diſparoître à la ſeconde ou troiſième génération, comme » il arrive par l'accouplement de ces bœufs » boſſus avec les nôtres. Le contraire ſe » remarque cependant dans les biſſons, » puiſque cette boſſe s'y perpétue de génération en génération, au lieu de diſparoître. Dira-t-on que le biſſon, qu'on a » vu à la Foire S. Germain, eſt un deſcendant des bœufs qui ont porté des fardeaux, puiſqu'il vient d'une contrée ſeptentrionale, inhabitée & ſauvage de l'Amérique ».

L'aurochs peut être regardé comme la

ſouche primitive de nos bœufs ; le biſſon en eſt une variété, ainſi que le bonaſus, bœuf ſauvage de la Péonie. On peut mettre de ce nombre le zebu, petit bœuf qui a une boſſe ſur le dos, & qui eſt de la plus grande docilité. Tous les bœufs domeſtiques, ſans boſſe, viennent originairem^t de l'aurochs, & tous les bœufs à boſſe ſont iſſus du biſſon. La race de l'aurochs ou du bœuf ſans boſſe occupe les Zones froides & tempe-rées ; elle ne s'eſt preſque point étendue vers le midi. La race du biſſon ſe rencontre aujourd'hui dans toutes les Provinces méridionales. On en voit dans les Indes, dans l'Afrique, & même au Cap de Bonne Eſperance. On trouve dans cet animal plus de légereté à la courſe que dans notre bœuf ordinaire, & il eſt par conſéquent plus propre à remplacer le cheval ; il eſt d'ailleurs plus intelligent & plus docile que nos bœufs. Dans les pays où on les éleve, on a plus ſoin d'eux que nous n'avons de nos chevaux.

Il y a chez les Hottentots une eſpece de bœuf à boſſe qu'on appelle *bakeleys*, & qui ont un inſtinct admirable. Ils ſont de différentes tailles ; il y en a de grands, de petits & de moyens, ainſi que dans les Indes. Les Hottentots les élevent avec tant de douceur, que ces animaux deviennent affectionnés, ſenſibles, intelligens, & qu'ils ſont, pour ainſi dire, par amour, ce que les nôtres ne ſont que par la crainte. Les Hottentots en dreſſent pluſieurs pour la guerre, & ils choiſiſſent les plus fiers & les plus courageux. Ils obéiſſent avec la plus grande docilité à la voix de leurs conducteurs, qui, dans le fort du combat, les font courir ſur l'ennemi. On les voit alors fondre avec fureur ſur les combattans, frapper des cornes tout ce qui ſe préſente à eux, & fouler aux pieds tous ceux qu'ils ont renverſés ; rien n'eſt capable de les effrayer. La voix de leur maître ſe fait à peine entendre, que ces animaux oublient leur furie, & qu'ils reviennent auprès de celui qui les appelle. On employe encore ces bœufs pour garder les troupeaux. Les Indiens s'en ſervent au lieu de chameaux. Les femmes des Illinois font des jarretieres, des ceintures & des ſacs avec les poils de ces bœufs.

LETTRE

De M. Vaillant, Curé de Menuts, près de Montfort-l'Amauri, aux Auteurs de la Gazette.

Comme vos ouvrages, Meſſieurs, ſont, pour ainſi dire, les archives de l'Agriculture, & que c'eſt là où l'on ira chercher tout ce qui peut y avoir rapport, ſoit pour y trouver différens procédés, ſoit pour y voir les noms de ces amis de la Patrie qui ont conſacré une partie de leurs biens, pour procurer de l'aiſance aux Habitans des campagnes, j'ai cru que c'étoit entrer dans vos vues que de vous faire part de ce qui ſe paſſe depuis deux ans dans la Paroiſſe de Menuts, dont M. de Sallaberry, Contrôleur Général de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, eſt Seigneur. Sa modeſtie lui fera peut-être trouver mauvais la démarche que je fais ; mais notre reconnoiſſance & l'intérêt général exigent que les actes de bienfaiſances ſoient publiés. J'en ai déja vu pluſieurs dans vos Gazettes, & je ne doute point qu'en préſentant de bons exemples, la plupart des Seigneurs ne ſe faſſent un point d'honneur de les imiter. J'oſe même croire que nous ſommes dans le ſiecle d'humanité, vu les grandes charités qui ſe ſont faites de tous côtés depuis la cherté du pain, & ſur-tout cet hyver. Chacun a paru s'empreſſer à imaginer de nouveaux moyens, pour ſoulager les malheureux, ſoit des Villes, ſoit des Campagnes.

M. de Sallabery s'eſt occupé depuis deux ans à faire défricher les bruyeres des montagnes & des rochers, ce que perſonne n'avoit oſé faire avant lui : ces défrichemens ſont très-avantageux pour les Pauvres de ſa Paroiſſe & des environs. Il en a fait planter une partie en vignes qui promettent beaucoup. Pendant ce Carême il a fait diſtribuer *gratis* pour 800 liv. de pommes de terre, & il a engagé tout le monde à en planter, afin de les trouver au beſoin. Pour exciter la population, il donne 100 liv. à chaque garçon qui ſe marie. Enfin on ne finiroit pas de rapporter tout le bien qu'il fait dans l'étendue de ſon domaine. On ne ſçauroit trop faire l'éloge d'une ame ſi généreuſe & ſi compatiſſante ; mais, comme vous le dites très-bien, Meſſieurs, dans une de vos

Gazettes, *de tels faits parlent assez d'eux-mêmes, & n'ont pas besoin d'être étayés par des éloges souvent fades, & qui ne finissent pas.*

ANNONCES DE LIVRES.

Sixième distribution des planches du Traité Historique des Plantes de la Lorraine, par M. Buc'hoz. A Paris, chez Durand neveu & Cavelier, rue S. Jacques, & chez l'Auteur, rue des Cordeliers.

Cette nouvelle distribution est de vingt-cinq planches, qui jointes à celles qui ont paru, font cent soixante-quinze. Les planches des cinq premiers volumes sont complettes, il n'en manque que très-peu dans le sixième. Les plantes gravées qu'on vient de distribuer sont : le sainfoin, *onobrichis fructu echinato ;* l'atractylis, *atractylis ;* la carline, *carlina magno flore ;* l'orchique en forme d'abeille, *orchis apis corpus referens ;* le petit thlaspi, *thlaspi alpinum bellidis folio ;* le polium, *polium montanum ;* la bruyere, *erica ;* le scordium, *camædris palustris canescens ;* l'ammi, *ammi fœniculi folio ;* le bec de grue, *geranium batrachioides ;* la bistorte, *bistorta alpina maxima ;* le pied de Lion, *archimilla minor ;* la pyrole, *pyrola rotundi folia major ;* le sceau de Salomon, *poligonatum latifolium flore duplici ;* le géum, *geum palustre ;* l'acanthe, *acanthus rariori-bus, brevioribus aculeis munitus.* Les autres planches représentent les frontispices des volumes qui doivent paroître.

M. Buc'hoz vient de donner au Public un nouvel Ouvrage intitulé : *Traité de la Phthisie pulmonaire*, in-8°. Il se vend à Paris chez Humblot, rue S. Jacques. On trouve dans cet Ouvrage un long détail de la méthode que l'Auteur employe pour traiter la pulmonie, & qu'il a indiqué dans ses Lettres sur les végétaux.

COMMERCE.

DE DUNKERQUE, *du 20 au 31 Mars 1769.*

Prix courans de quelques denrées.

BLed blanc de Flandres, 30 ℔ *la raziere.*

Eau-de-vie de Bordeaux, de la Rochelle, de l'Isle de Ré & d'Oleron 30 ß *le pot.*

Sel gris de Seudres, 7 ℔ *la raziere.*

Sucre brut de Saint Domingue, de 27 à 38 ℔ *le quintal ;* sucre blanc de la même Colonie, de 30 à 44 ℔ ; café de la Martinique, 1 ℔ 1 ß *la livre ;* café de Saint-Domingue, 19 ß 6 d. ; indigo cuivré, de 5 ℔ 5 ß à 5 ℔ 10 ß.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *19 Avril 1769.*		LYON. *le 11 Avril.*		MARSEILLE. *le 12 Avril.*		BORDEAUX *le 7 Avril.*	
Amsterdam,	54 ¼ .	Amsterdam,	55 ¼	Londres,	31 3 8	Amst.	55 ⅛
Lond.	32 ⅛ .	Auguste,	51 5 8	Amst.	54 ¼	Lond.	32 1 8
Hambourg,	181	Vienne,	51 5 8	Cadix,	15 4	Hamb.	26 5 8 à 11 16
Madrid,	14 18 6	Lond.	32	Madrid,	15 6	Paris, échu au pair.	
Cadix,	14 17	Livourne,	96	Livourne,	98	*du 10 Avril.*	
Livourne,	96	Genes.	94	Naples	85 ½	Amsterd.	55 ⅛
Lyon,	5 8e p.	Madrid.	74 ¾	Gênes,	96.	Londres,	32 ⅛
		Cadix,	74 ½	Paris,	1 p. % b.	Hamb.	26 ¾
		Paris,	½ perte.	Lyon. p. Pâque	¼ p. % b	Paris échu,	au p.
		Marseille,	2 p. ⅜ p.	Montpellier,	au p 60 j		
		Dépôt p. P.	1 p % a 7 8	Piastres,	49 10		
		Piast.	48 15				

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 19 Avril 1769.*

	℔	ß		
Or de Portug. à . .	715		marc.	
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à . . .	700			
Les guinées à . . .	713			
Ducats à	98	10		
Or fin à 23 k. 31			once.	
32 à	99			
Or à 20 karats à . .	84			
L'argent à 11 d.			marc.	
20 g. à	53	17	6	
Idem à 11 d. 10				
gr. à	51	15		
Piaſtres, ...	48	12	6	

COURS

DE LANGUE ANGLOISE.

Le ſieur *Berry*, Anglois de Nation, Auteur de la *Grammaire générale Angloiſe*, donne avis que pour la commodité des Negocians, & autres perſonnes qui ſont occupées dans le courant de la journée, il commencera un Cours de *Langue Angloiſe* le 1^er^ de Mai prochain, lequel cours durera ſix mois & ſera ouvert trois fois la ſemaine, depuis ſept heures du matin juſqu'à neuf.

Le ſieur *Berry* demeure *rue S. Germain-l'Auxerrois, au Magaſin de Pipes de Hollande, preſque vis-à-vis de la rue de la Sonnerie, au troiſième ſur le devant.* Il donne des leçons en Ville à toutes les autres heures de la journée; il traduit toutes ſortes d'écritures en François ou en Anglois pour MM. les Banquiers & Négocians, &c.

Les perſonnes qui voudront aſſiſter au Cours qu'il vient d'indiquer, ſont priées de ſe faire inſcrire & s'abonner chez lui avant le premier de Mai.

Manufacture Angloiſe de Papiers peints pour ameublemens.

× Le Magaſin général eſt rue de Seine, Fauxbourg S. Germain, vis à-vis l'Hôtel de la Rochefoucault. Les Entrepreneurs ont enrichi leur Fabrique de pluſieurs nouveaux Deſſeins de bon goût. Ces Papiers imitent les Etoffes précieuſes en Soie & Indiennes; ils ne ſont ſujets ni aux mites ni à la pouſſiere. Si quelques Perſonnes ſouhaitent aſſortir les Papiers aux Meubles, on le fera en très peu de temps & à peu de frais, pourvu que le Deſſein ſoit beau, en Perſes, Indiennes, &c. On fait des envois pour la Province.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r^. Avril 1769.
Deſpeines,	2^e^.	C.	26
Marſollier,	14^e^.	L.	25
Baillot,	23^e^.	J.	22
Maupaſſant,	24^e^.	L.	24
Bardin,	36^e^.	H.	22
Thevenin,	54^e^.	J.	24
Rouillard,	58^e^.	L.	27

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS

Avril 1769.	*Lundi 17.*	*Mardi 18.*	*Mercredi 19.*
Ac. des Indes.	1065	1060	1060
Emp. de la Com.			
Prom. à 5 p ⅋.	26 ½ 2 m.		25
Prom. à 4 p ⅋.	48 ½	48	48
Ac. des Fermes.	805	810.	825
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.		9 ½	
3^e^. Loterie.		1 ½.	
Annuités.	297		295
Coup. d'An.	58 ½	58 ½	58 ½
Emp. de 50 mil.	49	48	48
Emp. de 30 mil.	49	49	49
Col. 1759.			
Canada.	52	52	51 ½
4^e^. L. Epoques.	17 12^e^ 22.	16	15 ½
Nouette.	48 ½	48 ½	48 ½ 48
Ac. de la caiſſe	1000	995	995
CONTRATS.			
Bill. de la Com.			
tirage de la C.	3^e^ 366 4^e^ 345 5^e^ (340	3^e^ 366 5^e^ 340	3^e^ 366 4^e^ 345 5^e^ (340.
Sur la Ville.	2^e^ Lot. Comp. 306.	2^e^ Lot. Comp. 305.	2^e^ Lot. Comp. 303.

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 32.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 31 Mars 1769, il eſt entré dans ce Port 4 Navires *François* faiſant enſemble l'encombrement de 460 tonneaux, 14 Hollandois de 900, 6 Anglois de 450, un Danois de 90, & un Pruſſien de 80 tonneaux, ſçavoir, des François; l'*Actif* de 260 tonneaux, Capitaine *Jacques Joſeph Halleen*, venant de Léogane avec 320 bariques de ſucre, 70 futailles de café, 5 quarts d'indigo & autres marchandiſes; l'*Anti-Cahliau* de 80 tonneaux, Capitaine *Michel Marie*, venant de Cadix chargé de 350 razieres de ſel, & 135 caiſſes d'oranges & citrons; la *Vraie Société* de 100 tonneaux, Capit. *Antoine Demille*, venant de Marſeille chargé d'huile, ſavon, corinthes raiſins, eau de vie & autres marchandiſes; le *Bien Aimé* de 20 tonneaux Capitaine *Etienne Meſſmacker*, venant de Rouen avec mercerie, toile cirée, chaudieres de fer, papiers & autres marchandiſes; des Hollandois, les *Deux Freres*; le *Jeune Pierre*, venant tous deux de Terveer avec 50 barils de potaſſe, 41 tonnes de morue, 40 pieces de genievre, 71 caiſſes de thé; le *Jeune Michel*; les *Trois Freres*, venant tous deux de Dorth avec 3 bariques 86 caiſſes de ſucre, genievre, azur, tourneſol, planches de ſapin & autres marchandiſes; la *Jeune Marie*, venant de Fleſſingue chargé de 35 pieces de genievre, 29 caiſſes 35 demies caiſſes 3 quarts de caiſſes de thé; l'*Anne & Adrienne*; les *Cinq Freres*; le *Jeune Albert*, venant tous trois d'Amſterdam avec mercerie, quincaillerie, épiceries & 112 razieres de froment; la *Fortune*; le *Jeune Gras de Gand*; le *Dauphin*, venant tous trois d'Oſtende chargés de vin d'Eſpagne, raiſins, toile blanche & rayée, & autres marchandiſes & leſt; la *Jeune Jeſſe*, venant de Schiedam avec 89 pieces de genievre & autres marchandiſes; l'*Anne*, venant de Roterdam avec acier, fer, azur, genievre, epicerie & autres marchandiſes; la *Jeune Catherine*, venant de Harlingue chargé d'environ 300 razieres d'avoine; des Anglois, la *Volonté d'amis*, venant de Rocheſter; l'*Amitié*, venant de Brant-Iſland, tous deux ſur leſt; la *Dorothée*, venant de Sunderland; la *Peggy*, venant de Barow-Sloneſs, chargés tous deux de charbon de terre; le *Saint Georges*, venant de Salo chargé de 142 pipes 19 demies-pipes d'eau-de-vie, 38 demies pipes de vin; le *Jean Marie*, venant de Londres avec tabac en feuilles, fer, plomb & autres marchandiſes; le Danois les *Trois Amis*, venant de Chriſtianſand avec planches & autres bois de conſtruction; le Pruſſien les *Deux Sœurs*, venant d'Embden chargé d'environ 900 raieres d'avoine.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 8 Navires François de 712 tonneaux, 7 Anglois de 492, 3 Hollandois de 189, & 2 Eſpagnols de 90 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Eſpérance* de 140 tonneaux, Capitaine *Michels Feliers*, allant au Cap avec beurre, fromages, farines & marchandiſes des Manufactures du Pays; la *Jalouſie* de Boulogne ainſi que le ſuivant, Cap. *Robert Cornu*; le *Lyon*, Cap. *Charles Carry*, allant tous deux à Boulogne, le premier chargé d'eau de vie, le ſecond ſur leſt; la *Sainte Anne*, Capitaine *François Corrie*, allant à Nantes avec amidon, lin & autres marchandiſes; le *Jeune Norbert*, Capitaine *Mathieu Coeſter*; le *Prince de Robecq*, Capitaine *Charles Marinſelle*; le *Camille*, Capit. *Urbain Motteghem*; le *Maurepas*, Capitaine *Leonard Denecker*, allant tous quatre en Iſlande charges de ſel & de tonnes vuides pour faire la pêche de la morue; des Anglois, la *Fortune*, allant a Sunderland ſur leſt; le *Marchand*; la *Marie*, allant tous deux à Londres; le *Cirus*, allant à Colcheſter chargé comme les deux précédens d'eau-de-vie, d'indigo & d'autres marchandiſes; le *Riſchorſe*; l'*Eléonore & Marguerite*, allant tous deux à Fayall; l'*Eléonore & Marie*, allant à Gibraltar, tous trois chargés de tabac en feuilles, eau de vie & d'autres marchandiſes; des Hollandois, les *Trois Freres*, allant à Schiedam; la *Marie Eliſabeth*, allant à Terveer, chargés tous deux de futailles vuides; le *Jeune Sebaſtien*, allant a Dorth chargé d'environ 100 boucauts de tabac en carotte & ouvrages d'ozier; des Eſpagnols; le *Joſeph & les Deux Amis*, allant a Nantes avec lin, amidon & autres marchandiſes; la *Sainte Claire*, allant à Genes avec tabac en carottes & autres marchandiſes.